**NOTICE DE SELECTION**

**Un (e ) Consultant (e ) national(e ) pour analyser les problèmes environnementaux et sociaux clefs associés à la planification de l’adaptation aux changements climatiques en RDC**

**Référence du dossier :** **038B/IC-NATIONAL/PNA/2019**

Date : 03/09/2019

**Pays et ville :** République Démocratique du Congo : **KINSHASA**

**Description de la mission :** Un (e) Consultant (e) national(e) pour analyser les problèmes environnementaux et sociaux clefs associés à la planification de l’adaptation aux changements climatiques en RDC

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultance, Expertise Nationale

**Intitulé du projet : Projet PNA**

**Durée de la mission :** 20 H/J (jours travaillés), répartis sur 50 jours calendaires.

**Type et Lieu d’affectation : KINSHASA**

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail**soumission.goma@undp.org** avec mention de la référence et intitulé du dossier**.**

**Votre proposition devra être reçue** au plus tard **le 18 septembre 2019 à 16h heure de Goma**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse soumission.info@undp.org pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

<http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=55964>

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

1. **Contexte et objectifs**

|  |
| --- |
| * 1. **Contexte**

Le territoire de la République Démocratique du Congo (RDC), d'une superficie de 2.345.409 km2 et à cheval sur l'équateur, est composé d'un bassin central (entouré de montagnes à l'est et au sud-est), de plateaux et d'une plaine littorale. Elle dispose de quatre zones climatiques : climat équatorial dans le bassin central, climat tropical humide au nord et au sud de l'équateur, climat tropical sec le long de la côte et climat montagneux à l'est. Le pays est doté d'abondantes ressources naturelles, avec un dense réseau hydrographique, une méga-biodiversité, de multiples sources potentielles d'énergies, de nombreux gisements de minerais et une vaste superficie forestière de 152,6 millions d'hectares.Avec une population estimée à 78 millions d'habitants, l'agriculture pluviale représente la principale source de revenus pour la majorité. L'agriculture paysanne y occupe 70% de la population active, mais contribue à seulement 20% du PIB. Les secteurs des services et de l'industrie emploient 34% de la population active et représentent près de 80% du PIB. La RDC dispose de près de 80 millions d'hectares de terres arables, 4 millions de terres irrigables, dont 1% seulement cultivé. Sa végétation peut supporter un élevage de 40 millions de têtes de gros bétail et sa densité halieutique est estimée à 700.000 tonnes de poisson par an. Paradoxalement, 77% de la population vivent avec moins de 1,9 dollar par tête / par jour et 7,7 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire aigue dans les zones rurales. La majorité de la main d'œuvre est occupée par des emplois à faible valeur ajoutée. L'indice de développement humain de la RDC est l'un des plus bas au monde[[1]](#footnote-1). Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC, 2014), la RDC sera affectée par le changements climatiques de diverses façons. Avec une augmentation probable des températures de 3ºC à 5ºC au cours du prochain siècle, la durée des saisons de pluies deviendrait courte et variable, avec des pluies de forte intensité, impactant sérieusement sur les principaux secteurs économiques du pays très sensibles au climat (agriculture, hydroélectricité, etc.). Il y a un risque de graves inondations, des pertes en vies humaines, une multiplication des maladies d'origine hydrique, la destruction des infrastructures et des logements, et de grave érosion des sols induisant l'appauvrissement des sols et une baisse des rendements et des moyens de subsistance. L'incertitude croissante planant sur le secteur agricole - combinée à la faible capacité d'adaptation - augmentera les obstacles à la sécurité alimentaire et au développement social. Les populations pauvres des zones urbaines ainsi que les petits exploitants sont les plus exposés aux risques climatiques et seront les plus touchés par l'épuisement induit des ressources. Aussi, le pays s'investit-il à bâtir la résilience de son économie et de ses populations, dans une approche proactive à moyen terme, afin de réduire leur vulnérabilité aux risques climatiques, dans le cadre d'une planification intégrée. C'est dans cette optique que se situe le projet d'appui au processus " Plan National d'Adaptation " (PNA), approuvé par le Fonds vert pour le climat (GCF). Il appuiera, dans un cadre pilote, la planification de l'adaptation aux niveaux national et provincial (Kinshasa, Kwilu, Tshopo, Haut Katanga et Kongo Central), pour des secteurs prioritaires comme l'agriculture, le développement rural, la gestion de la zone côtière, la biodiversité, l'énergie, les transports, et l'eau et l'assainissement.Par ailleurs, la protection de l’environnement et l’adaptation aux changements climatiques constituent l’un de sept objectifs stratégiques du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) (2017-2050). Cependant, l’adaptation aux changements climatiques n’est pas encore assez intégrée dans tous les documents et secteurs. De surcroît, le pays a ébauché sa Politique, Stratégie et Plan d’action pour le Changements climatiques (PSPA-CC) (2016-2020) qui ne prend pas en compte le genre et demeure très limité et non encore mise en œuvre.Le Projet PNA propose trois résultats :* **Résultat 1 :** la mise en œuvre de la PSPA-CC 2016-2020 est facilitée grâce au renforcement du cadre juridique et institutionnel et au renforcement des capacités pour la planification de l’adaptation au changements climatiques
* **Résultat 2 :** Les priorités d’adaptation et de développement en matière de changements climatiques sont alignées et reflétées dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), le Plan National d’Investissement pour l’Agriculture (PNIA) et les Plan de Développement Provinciaux (PDP) des provinces prioritaires
* **Résultat 3 :** des options de financement pour les investissements d’adaptation dans l’agriculture et le développement rural, la biodiversité, les zones côtières, la santé, l’aménagement du territoire et l’énergie sont identifiées avec le soutien du secteur privé.

Il a été officiellement lancé le 08 février 2019 par le Ministre de l’Environnement et Développement Durable au cours d’un atelier auquel différentes parties prenantes ont pris part, notamment le Ministre de la Coopération Internationale, la Secrétaire Générale au Plan, des Directeurs des Ministères sectoriels, des délégués de la société civile et des Peuples Autochtones, du secteur privé et du monde académique et recherche.Au cours de cet atelier, un Plan de Travail Annuel 2019 a été validé et une feuille de route a été adoptée. Ce plan de travail prévoit des études et activités spécifiques à mener au premier semestre de cette année en vue de produire une stratégie exhaustive de financement des options d’adaptation aux changements climatiques en considérant divers secteurs, notamment le secteur agricole et du développement rural.C’est dans ce cadre que le PNUD cherche à recruter un (e) consultant (e ) national (e ) chargé(e ) d’analyser les problèmes environnementaux et sociaux clefs associés à la planification de l’adaptation aux changements climatiques en considérant au moins une option d’adaptation dans les secteurs du développement agricole et du développement rural, comme identifié dans le document de Politique, Stratégie et Plan d’Action en matière des Changements Climatiques (PSPA-CC) et le Plan National Stratégique de Développement (PNSD).* 1. **Objectif de la mission**

L’objectif principal de la mission est d’analyser les problèmes environnementaux et sociaux clefs associés à la planification de l’adaptation aux changements climatiques (ACC) ainsi que les ajustements politiques, légaux, règlementaires et institutionnels requis pour inclure les considérations sociales et environnementales dans le Plan national d’adaptation aux changements climatiques. Le (la) consultant (e) s’appuiera sur le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), les Plans de Développement Provinciaux (PDP) et le document de Politique, Stratégie et Plan d’Action en matière des Changements Climatiques (PSPA-CC) en considérant les quatre secteurs y identifiés comme prioritaires, à savoir : (i) l’agriculture et le développement rural ; (ii) la conservation des écosystèmes forestiers et de la biodiversité ; (iii) l’énergie, le transport et la qualité de vie (eau potable, hygiène et assainissement) ; (iv) la gestion intégrée et l’adaptation de la zone côtière). De manière spécifique, il s’agira de :* Evaluer les principaux effets probables des changements climatiques sur l’environnement et les populations ainsi que leurs incidences sur le genre ; et les classer par ordre de priorité ;
* Evaluer les systèmes de gestion politique et institutionnelle mis en place, prévus ou en cours de formulation dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD), les Plans de Développement Provinciaux (PDP) et le Programme National d’Investissement Agricole (PNIA) pour prendre en compte ces effets probables ;
* Promouvoir les meilleures pratiques internationales et le partage d’expériences locales en termes de mobilisation des populations pour prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux dans la planification de l’adaptation aux changements climatiques ;
* Formuler des recommandations pour ajuster les politiques, lois, règlements et structures institutionnelles ;
* Assurer la participation inclusive des populations (homme et femme) dans les questions liées au processus de planification des changements climatiques, et plus particulièrement la prise en compte des perceptions des femmes, des Peuples Autochtones et des groupes les plus vulnérables.
 |

1. **Fonctions et responsabilités assignées**

|  |
| --- |
| Sous la supervision générale du Team Leader de l’Unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD), en étroite coordination avec le Coordonnateur du Pilier CIDD avec l’appui de l’analyste au programme du PNUD en charge de la composante « Changements climatiques et Economie Verte » (CCEV), et sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet PNA.De manière spécifique, Le (la) Consultant(e) sera chargé(e) de : 1. En considérant le PNSD, le PNIA, la PSPA-CC et les PDP, faire l’analyse des problèmes environnementaux et sociaux qui découlent de la planification de l’adaptation aux changements climatiques :
* Au développement des réseaux de transport, d’énergie et des infrastructures hydrauliques ;
* Aux risques de déforestation, de conversion d’habitats naturels et de perte de biodiversité et de la disparition de la zone côtière ;
* Au risque de dégradation des ressources hydrauliques et de la santé humaine du fait de l’intensification de la hausse de température
* Aux risques de pollution des ressources en eau et de la contamination des sols ;
* Aux risques des migrations internes et externes ;
* Aux pertes des sites archéologiques, etc.
1. Analyser les méthodologies, procédures et conditions de réalisation d’études d’impact sur l’environnement, ainsi que la capacité de gestion et d’analyse des gouvernements national et provinciaux de telles études ;
2. Définir la méthodologie de collecte et le reportage des données sur les indicateurs de performance environnementale et sociale, en s'assurant de leur qualité ;
3. Décrire, analyser et présenter des recommandations en ce qui concerne les lois, règlements et procédures, en focalisant l’attention particulièrement sur les quatre secteurs prioritaires du document de Politique, Stratégie et Plan d’Action en matière des Changements Climatiques (PSPA-CC) : (i) l’agriculture et le développement rural ; (ii) la conservation des écosystèmes forestiers et de la biodiversité ; (iii) l’énergie, le transport et la qualité de vie (eau potable, hygiène et assainissement) ; (iv) la gestion intégrée et l'adaptation des zones côtières).

**Méthodologie de travail**L’évaluation sera conduite par un (e) consultant (e) national (e) qui doit adopter une approche participative et inclusive. Il sera question des entretiens et réunions avec les experts de l’administration publique responsables et des services techniques (environnement, genre, développement rural, plan, agriculture, affaires foncières, aménagement du territoire, santé, …), les organisations de la société civile et du secteur privé engagées sur les questions des changements climatiques. Après la signature du contrat, le (a) consultant (e) aura 02 jours pour préparer le cadrage méthodologique et une feuille de route. Le (a) consultant (e) va interagir avec les institutions au niveau national à Kinshasa pour collecter les informations et les données, conduire des entretiens avec les acteurs, et analyser les données. Le (a) consultant (e) rédigera le rapport et le présentera lors d’un atelier national de validation. Le (a) consultant (e) animera ledit atelier et rédigera son compte rendu. La durée de la mission est de 20H/J répartis sur 50 jours calendaires. Durant la mission, le (a) consultant (e) maintiendra une communication optimale avec le Coordonnateur du Projet PNA et l’Analyste au programme, tous basés à Kinshasa à travers des comptes rendus réguliers succincts, au minimum une fois par semaine.**Arrangement de mise en œuvre :**Le travail du consultant sera facilité par l’équipe de gestion du Projet PNA sous la supervision du Coordonnateur de projet, l’analyste au programme du bureau-Pays du PNUD en RDC en charge de l’Environnement, le Directeur du Développement Durable au Ministère en Charge de l’Environnement et l’Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat. L’équipe assurera la coordination, l’organisation et la gestion du processus, y compris la liaison avec les partenaires, l’appui technique et la fourniture de la documentation et des commentaires pertinents au consultant. |

1. **Livrables et tranches de paiement**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Les principaux livrables du (de la ) consultant (e) sont :1. Note méthodologique
2. Rapport d’analyse du cadre légal, règlementaire et institutionnel
3. Rapport d’analyse sectorielle
4. Guide méthodologique pour l’intégration des considérations environnementales et sociales dans la planification de l’adaptation aux changements climatiques ;
5. Plan de renforcement des capacités
6. Rapport général de la mission.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***# Livrables*** | ***Livrables*** | ***Délai\**** | ***Tranche de paiement*** | ***Conditions de paiement*** |
| ***Livrable 1*** | Note méthodologique  | 2 jours après la signature du contrat | 20 % | Sous 20 H/J à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées :- l’acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et la réception de la facture du prestataire de services. |
| ***Livrable 2*** | Rapport d’analyse du cadre légal, règlementaire et institutionnel | 7ème jour |  |
| ***Livrable 3*** | Rapport d’analyse sectorielle | 12ème jour  | 30% |
| ***Livrable 4*** | Guide méthodologique pour l’intégration des considérations environnementales et sociales  | 15ème jour |  |
| ***Livrable 5*** | Plan de renforcement des capacités | 18ème jour  | 20% |
| ***Livrable 6*** | 1. Rapport général de la mission
 | 20ème jour | 30% |
|  |

 |

1. **Chronogramme**

|  |
| --- |
| Le nombre total de jours de travail dans le cadre de ce contrat alloué au consultant national sera de 20H/J répartis sur 50 jours calendaires afin de permettre au PNUD et aux partenaires concernés d’apporter leurs observations sur le rapport et organiser l’atelier de restitution. |

**5. Qualifications et compétences requises**

|  |
| --- |
| I. Qualifications académiques* Licence ou plus en sciences de la nature ou similaire (un diplôme universitaire dans les domaines relatifs à l'environnement est préférable).

 II. Compétences fonctionnelles* Capacité à gérer la charge de travail avec un minimum de supervision ;
* Capacité à travailler sous pression et à respecter des délais serrés ;
* Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
* Aptitude à communiquer de façon efficace et écrite les informations techniques complexes destinées au public technique et au grand public ;
* Une planification stratégique solide, une gestion axée sur les résultats et de bonnes capacités de rédaction de rapport ;
* Sensibilité et adaptabilité sans distinction de genre, de religion, et de race.

III. Expérience :* Au moins 10 ans d'expérience dans la mise en application des politiques en matière de protection environnementale, au sein des projets financés par des partenaires financiers, y compris le PNUD, la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), etc.
* Des expériences dans la préparation des études d’impact environnemental et social (EIES) et la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale dans les projets financés par le PNUD ou un autre partenaire au développement seront considérées comme un atout.
* Avoir une connaissance suffisante des directives, des exigences et des procédures des agences de financement (PNUD, Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) en matière de protection environnementale et sociale ;
* Être doté de connaissances des lois environnementales et sociales et de la règlementation congolaises, avoir de l’expérience dans la préparation et le suivi des évaluations d’impact environnemental et social ;
* Disposer des connaissances sur les directives et politiques environnementales et sociales du PNUD y compris la réinstallation involontaire ;

Avoir une bonne connaissance des outils informatiques.III. Langues requises :* Une bonne maîtrise du français parlé et écrit. La connaissance de l’anglais est un atout.
 |

1. **Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous : **1. Proposition technique :**(i) Une présentation du consultant et de ses motivations pour la mission, en expliquant l´expérience pertinente démontrée, y compris. (ii) Une proposition de la méthodologie de travail pour l’accomplissement de la mission, l’approche, les outils, les taches à mettre en place, le cadre de travail pour réaliser la mission et un chronogramme d´exécution de la mission(Iii) Un CV actualisé, incluant les expériences passées dans des projets similaires, avec au moins trois références + une(les) copies du (des) diplômes**2. Lettre d´offre avec une proposition financière** La proposition financière doit suivre le format officiel du PNUD « Individual Contract Offerors Letter to UNDP Confirming Interest and Availability » - Annexe 2. |

**12. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel sera évalué sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :* Répondante/conforme/ acceptable et,
* Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés

\*Pondération de l’évaluation technique : 70 % \*Pondération de l’évaluation financière : 30 %L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.***1. *La proposition technique*

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d´evaluation**  | **Points** |
| Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un master (BAC + 5) ou plus en Suivi et Evaluation, Gestion des Projets, Management, ou autres domaines connexes ? | 15 |
| Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une expérience avérée (5 ans) dans le système d’analyse des problèmes environnementaux et sociaux ? | 15  |
| Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une expérience en planification avec les organisations internationale ? | 5 |
| Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une expérience en analyse institutionnelle ? | 10 |
| Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une expérience dans le domaine environnemental ?  | 10 |
| La méthodologie proposée est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les TDR ?   | 30 |
| Le plan d’exécution (Chronogramme du travail) proposé est-il réaliste et bien détaillé conformément aux TDRS e pour garantir la réalisation effective des produits attendus de la mission dans les délais impartis ? | 15 |
| Total note proposition technique  | 100 |

1. **Lettre d´offre avec une proposition financière**

* Le/la Consultant(e) doit remplir et signer la *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2.
* Le/la Consultant(e) doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (le modèle du tableau des couts est joint à la Lettre de soumission – pages 4-5).
* Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue. Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3.

Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière. Dans cette deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition techniquement qualifiée sur la base de la formule :***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30*****Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.** |

**13. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis. Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEX 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEX 2 – Lettre d´Offre (format proposition financière)**

****

1. <https://donnees.banquemondiale.org/> [↑](#footnote-ref-1)